DROIT DES PARTICULIERS

Dévolution de la succession : identifier les héritiers, liquider et partager

Une succession se complique rarement au moment du partage : elle se complique au départ, quand la qualité des héritiers est établie trop vite. Famille recomposée, enfant d'une première union, conjoint survivant, donation ancienne oubliée, héritier qui tarde à se prononcer : chaque élément modifie la dévolution et les droits de chacun. Cette journée déroule la dévolution étape par étape, de l'ouverture de la succession jusqu'à la détermination des droits de chaque héritier. Elle s'appuie sur des arbres généalogiques à résoudre en séance et sur des situations familiales fréquentes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 898 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs d'études notariales juristes en droit de la famille conseillers patrimoniaux et gestionnaires de comptes de personnes décédées.

PRÉREQUIS
Connaître les notions de base du droit de la famille et des régimes matrimoniaux.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer la date et le lieu d'ouverture de la succession et ses conséquences
- Établir la qualité d'héritier et vérifier l'absence de cause d'exclusion
- Appliquer les règles d'ordre et de degré pour classer les successibles
- Calculer les droits du conjoint survivant selon la composition de la famille
- Traiter l'option successorale et les délais laissés aux héritiers
- Articuler la dévolution légale avec les libéralités antérieures et le testament

03 Programme détaillé

M1 Ouverture de la succession et qualité d'héritier

- Fixer le point de départ avant tout calcul
- Date et lieu d'ouverture et loi applicable à la succession
- Conditions pour succéder et preuve de la qualité d'héritier
- Causes d'exclusion de la succession
- Situation des héritiers présumés absents ou mineurs
- Pièces à réunir pour établir la dévolution
- À retenir : Une dévolution mal établie au départ fragilise l'ensemble des opérations de liquidation.

M2 Ordres degrés et droits du conjoint

- Classer les successibles et mesurer leurs parts
- Classement par ordres et par degrés
- Mécanisme de la représentation et de la fente
- Droits du conjoint survivant selon la présence de descendants ou d'ascendants
- Choix offerts au conjoint et conséquences de chacun
- Situation des enfants issus d'unions différentes
- Cas pratique : Résolution de trois arbres généalogiques dont une famille recomposée avec enfants d'unions différentes.

M3 Option libéralités et suites

- Passer de la dévolution aux droits définitifs
- Acceptation pure et simple acceptation à concurrence de l'actif net et renonciation
- Délais d'option et sommation de prendre parti
- Prise en compte des donations antérieures dans la répartition
- Incidence du testament sur la dévolution légale
- Préparation des opérations de liquidation et de partage
- Mise en situation : Entretien avec un héritier hésitant sur son option et restitution écrite des conséquences de chaque choix.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 898 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr